

BASSIN BELLEGARDIEN | PAYS DE GEX

VALSERHÔNE Le conseil municipal de la commune nouvelle s'est tenu lundi 20 juillet avant une pause de deux mois

Une séance apaisée avant la trêve estivale

Les élus de Valsérhône se sont réunis une dernière fois jusqu'à la rentrée de septembre. Pas de délibération majeure à l'ordre du jour et une séance qui s'est déroulée dans un climat moins tendu que les précédentes.

Depuis le verdict des élections municipales, et l'apparition d'une opposition au sein de l'assemblée, les premières séances du conseil s'étaient révélées assez agitées. Avec des passes d'armes parfois musclées entre majorité et minorité, sur les indemnités des élus comme sur l'harmonisation des taux d'imposition entre les trois communes historiques qui composent Valsérhône.

Pas d'unanimité sur la nouvelle salle de sport

Mais ce lundi 20 juillet, l'heure était à l'apaisement. Il faut dire que l'ordre du jour se montrait moins propice aux clivages. La minorité ne s'est en effet opposée que sur une seule délibération. Celle-ci concerne la cession d'une parcelle de 14 000 m² à la société aindinoise PNM Invest, qui va s'atteler dans les toutes prochaines semaines à la réalisation d'une salle de sport, rattachée à la franchise l'Appart Fitness, chaîne nationale qui gère 127 clubs en France. Ce nouvel équipement, sur lequel nous reviendrons dans une prochaine édition, doit ouvrir ses portes vers la fin du mois d'août, en lieu et place de l'ancienne piscine municipale, détruite en 2007, sur

les Hauts de Bellegarde (proche du centre commercial Carrefour Valsérhône). « C'est un projet élaboré par la majorité sortante qui n'est pas le nôtre » estime Myriam Bouvet-Mulot, chef de file du groupe minoritaire.

Le plan voirie fait encore parler de lui

Parmi les autres délibérations débattues figure celle concernant le rapatriement de déchets inertes liés aux travaux du récent plan voirie. Un temps déposés sur un terrain de Billiat, suite à un marché conclu entre l'entreprise en charge du chantier, le propriétaire du terrain et la commune, la préfecture de l'Ain est intervenue pour interdire cette démarche. Ces déblais seront donc finalement rapatriés d'ici au 10 août prochain sur la commune de Valsérhône et valorisés, à titre gratuit, sur une parcelle située à l'est de la future plaine de sport d'Ariod. « Une opération et la nature des déchets entreposés ne viendront pas hypothéquer le bon fonctionnement de la plaine de jeux, et qui permettra même d'en relever l'altitude » assure le maire, Régis Petit, pour répondre aux interrogations de la minorité.

La plupart des autres sujets abordés n'ont pas suscité de discussions particulières, si ce n'est sur la forme plutôt que sur le fond. Au rayon des transactions immobilières, on retiendra des opérations d'échanges de locaux commerciaux pour les entreprises qui étaient situés dans le bâtiment du Crédo



Le port du masque était de rigueur, même s'il ne facilite pas la prise de parole lors des conseils municipaux. Photo Le DJS/F.

Il, dont la démolition a débuté, relogés au sein des nouveaux bâtiments construits dans le cadre de la transformation de ce quartier. Il a également été question de précisions concernant les modalités de sécurisation de l'accès au parking des Pertes de la Valsérine, particulièrement fréquenté depuis quelques semaines, avec des travaux qui s'éleveront à près de 50 000 €.

Sur le volet culturel enfin, la proposition de ne pas facturer aux familles concernées les cours de musique du Conservatoire qui n'ont pu se tenir, ni en présentiel ni à distance au cours de ces derniers mois, a été votée sans difficulté par les membres de l'assemblée. Qui se retrouveront le 28 septembre pour de nouveaux débats.

Sylvain FALCOZ

Une prime pour les agents mobilisés durant le confinement

Autre point à retenir de cette séance : l'annonce d'une prime exceptionnelle, d'un montant maximal de 1 000 €, qui sera versée à partir du 1^{er} septembre aux agents communaux restés pleinement mobilisés au plus fort de la crise sanitaire (Atsem, agents de la propreté, services administratifs...). Elle s'applique à la période allant du 17 mars au 10 mai, soit durant toute la période du confinement, comprenant 36 jours ouvrés.

Les agents se verront verser une prime qui pourra aller de 500 à 1 000 €, qui sera calculée en fonction du temps passé en présentiel sur leur lieu de travail. « Sur les quelque 300 agents de la commune, cette prime concernera 195 personnes, et sera versée sur la paye de septembre » précise Isabelle De Oliveira, adjointe aux ressources humaines. Un bonus financier qui, quel que soit son montant, sera exonéré d'impôt sur le revenu, de cotisations et de contributions sociales. Une délibération présentée en fin de séance qui, fort logiquement, a été approuvée par l'intégralité des membres du conseil.

VALSERHÔNE

Le centre de loisirs Léo Lagrange multiplie activités et sorties



Le groupe avec les stagiaires en formation Ufolep et les encadrants. Photo Le DL/Gilles MARCON

Depuis les vacances d'été, le centre de loisirs de Châtillon a retrouvé son activité en accueillant chaque jour entre 45 et 48 jeunes de 3 à 14 ans parmi les 85 enfants inscrits mais qui pour certains, ne viennent pas tous les jours. La capacité est limitée à 50 vacanciers pour respecter le protocole sanitaire établi par la Direction départementale de la cohésion sociale, avec une répartition par groupes afin de respecter la distanciation.

« Le centre sera ouvert jusqu'au 31 août », précise la directrice Caroline Quincieux, qui organise au quotidien avec son équipe d'encadrement (Joris, Sara, Dorine, Amélie) les activités sur place et dans la nature châtillonnaise ainsi que les sorties en bus toutefois limitées à 24 personnes. Des sorties qui recueillent l'adhésion des jeunes comme la journée au parcours aventure au col de La faucille et à Hauteville, le Deval'kart à Hauteville et une balade pour les plus grands à Vitam'Park à Neydens. D'autres sorties sont au programme de la semaine

à venir pour finir en beauté le mois de juillet qui a bénéficié d'une vraie chaleur estivale.

Le centre s'est mis également en mode « vacances apprenante » lancées par le gouvernement afin de permettre aux enfants qui ont été les plus éloignés de la scolarité de renouer avec une forme de pédagogie sous une adaptation ludique et pratique. Lors, un animateur du centre, est également stagiaire au centre Léo Lagrange pour passer un brevet professionnel de la jeunesse et des sports dans le but de devenir éducateur sportif et directeur de structure. Il a animé un stage regroupant notamment deux jeunes rattachés à l'Ufolep de Lyon qui souhaitent devenir éducateurs sportifs, supervisés par Cédric Goodrich, le directeur de l'Ufolep. Une séquence qui confirme la qualité et le sérieux du centre de loisirs Léo Lagrange de la place de la Crézât.

G.M.

Infos et inscriptions par mail : loisirs.chatillon@ledola-grange.org

PAYS DE GEX

Sivom de l'est gessien : Max Gariat réélu président

Les trois conseils municipaux constituant le Sivom de l'est gessien (Ornex, Ferney, Prévessin), étant en place et ayant désigné leurs délégués, le comité syndical s'est réuni en mairie de Ferney, pour élire ses organes. Une soirée un peu confuse au début.

L'élection du président du Sivom de l'est gessien, dirigée par le doyen d'âge Jean-François Obez, n'a pas suscité d'autre candidature que celle du président sortant, Max Gariat. Il a justifié celle-ci par les nombreux projets en cours ou à venir, comme la halle sportive de Véségnin (pour fin 2021), le gymnase d'Ornex, l'entretien des installations sportives Henriette-D'Angeville, un espace pour les sports de combat. Il a rappelé que les 27 000 habitants de l'aire du Sivom sont demandeurs de deux à trois salles supplémentaires, dédiées aux sports : « Rien ne se serait fait sans la volonté politique pour améliorer la qualité de vie de la population, a déclaré le président sortant. Ma volonté est entière, même si l'on n'a pu réaliser l'offre de soins... » L'élu a rappelé que le Sivom avait investi 8,6 millions d'euros durant la mandature, dont cinq pour la future gendarmerie d'Ornex, qui sera inaugurée en octobre.

Le comité syndical a ensuite voté, à l'unanimité, une rafale de délégations de signature, pour les marchés publics, pour la conclusion des contrats de location, pour les consultations d'emprunt de moins de 500 000 € ou encore pour les sorties scolaires. Unanimité aussi pour approuver le plan de financement de la halle multisport de Véségnin, arrêté à 4,2 M€, amortis avec diverses subventions du département (250 000 €) ou encore de la Région (550 000 €). Une visite in situ de la future halle, demandée par Daniel Raphoz, devrait permettre « d'avoir une vision globale de l'aménagement futur de ce équipement ».

Élus sans concurrence

Sur les 25 bulletins délivrés, Max Gariat applaudit, obtenait 22 voix (deux blancs et un nul). Deux vice-présidents ont suivi dans la foulée : Maurice Coin (Prévessin-Moëns) pour une réélection au poste clé de chargé des finances et Chun-Jy



Le président (au centre) Max Gariat, entouré de deux vice-présidents Chun-Jy Ly (à g.) et Maurice Coin. Photo Le DL/G.D.

Ly (nouveau), présenté par Ferney-Voltaire. Le premier a obtenu 22 voix, un nul et deux blancs ; le second 22 voix et trois blancs.

Quant au bureau exécutif, élu sur une liste compacte, il se compose du président, des deux vice-présidents et des maires des trois communes du Sivom. Le comité syndical a ensuite voté, à l'unanimité, une rafale de délégations de signature, pour les marchés publics, pour la conclusion des contrats de location, pour les consultations d'emprunt de moins de 500 000 € ou encore pour les sorties scolaires.

Unanimité aussi pour approuver le plan de financement de la halle multisport de Véségnin, arrêté à 4,2 M€, amortis avec diverses subventions du département (250 000 €) ou encore de la Région (550 000 €). Une visite in situ de la future halle, demandée par Daniel Raphoz, devrait permettre « d'avoir une vision globale de l'aménagement futur de ce équipement ».

Gérard DOUS

AIN

L'autoroute A40 fermée durant trois nuits



Infographie Le DL

Suite à l'incendie d'un poids lourd survenu ce dimanche 19 juillet sur l'autoroute A40, dans le sens Mâcon vers Genève, la chaussée a été fortement dégradée et nécessitait une réparation. Celle-ci a été effectuée durant la nuit du jeudi 23 juillet au vendredi 24, entraînant la fermeture de l'A40 dans le sens Mâcon vers Genève, entre les diffuseurs de Saint-Martin-du-Frêne (n° 8) et Sylans (n° 9).

Par ailleurs, la semaine prochaine, APRR va effectuer

des travaux de maintenance sur ses tunnels de l'A40. Ils se situent entre Sylans et Valsérhône, dans les deux sens de circulation, sur l'axe Mâcon-Genève. Programmés de nuit (entre 21 heures et 6 heures du matin), le mardi 28 et le mercredi 29 juillet, ils nécessitent des modifications de circulation. Les automobilistes devront emprunter à la place la D1084 sur cette section.

Infos : www.aprr.fr/fr/travaux/previsions

DIVONNE-LES-BAINS

Sortie nature chez les castors

Savez-vous que le castor se peigne, qu'il est équipé d'un climatiseur et qu'il a aussi dans la poche un couteau à aiguïser ? Une animation de découverte des castors est proposée mardi 28 juillet. Un premier temps sera consacré à la recherche des indices de présence de l'animal, puis un court affût à la tombée de la nuit permettra peut-être de l'apercevoir. Séance tout public, enfants accompagnés à partir de 7 ans. Prévoir chaussures et vêtements adaptés à l'extérieur et à la météo.

Inscription obligatoire : 28 juillet de 19 h à 22 h. Rendez-vous au parking de Forestland, entrée du marais des Bidonnes. Tel. 04 50 99 30 44.

AU CINÉMA

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

LES VARIÉTÉS

42 rue de la République

L'aventure de Marguerite : sa. : 15h, 20h30.

Scooby ! : sa. : 15h.

Une sirène à Paris : sa. : 20h30.

Adorables : sa. : 14h, 20h.

Divorce club : sa. : 16h05, 20h45.

Été 85 : sa. : 18h30, 20h35.

L'échange des princesses : sa. : 22h30.

Mon ninja et moi : sa. : 15h, 17h15.

Scooby ! : sa. : 14h, 16h15.

Tout simplement noir : sa. : 18h20.

FERNEY-VOLTAIRE

CINÉMA VOLTAIRE

Centre commercial, La Poterie.

Adorables : sa. : 14h, 20h.

GEX

LE PATIO

51 avenue de la Gare

L'envolée : (VO) sa. : 17h30.

Tout simplement noir : sa. : 21h.

le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :



POUR NOUS JOINDRE :

55 bis rue de la République 01200 Bellegarde
Pour contacter la rédaction : 04 50 48 23 36 ldred@le-dauphine.com
Pour contacter la publicité : 04 50 92 52 52 ldredm@le-dauphine.com
Télécopie rédaction : 04 50 48 46 50
Télécopie publicité : 04 50 94 24 15

#Solid'R

Ensemble, consommons local

en Chablais-Genois-Pays de Gex

RDV sur <https://www.le-dauphine.com/brand-content/2020/06/02/solid-r-en-chablais-genois-pays-de-gex/prevue-tru>

le dauphiné